

Entreprise

Gestion des risques professionnels



EPRBIOS

Sensibilisation du personnel au risque biologique

Contexte : Les agents biologiques sont invisibles à l'oeil nu et peuplent l'environnement et les lieux de travail de manière aléatoire et variable dans le temps... L'employeur doit mettre en place une démarche de prévention adaptée aux spécificités des agents biologiques. Il répond ainsi à l'obligation d'assurer la sécurité de son personnel, d'informer ses salariés sur les risques professionnels et leur prévention et les former à la sécurité (articles L. 4121-1 à L. 4121-5 du Code du travail).



Les objectifs

Objectif principal :

Connaître et réagir face aux dangers liés aux produits biologiques

Objectifs opérationnels :

Maîtriser les connaissances de base pour comprendre l'action des agents biologiques

Identifier et comprendre le risque biologique

Adopter les bons gestes et réflexes face aux dangers des agents biologiques

Sensibiliser et former à l'utilisation des EPI



Pour qui ?

Public :

Cette formation s'adresse à de nombreux secteurs d'activités au sein desquels le personnel peut être exposé à des agents biologiques, notamment :

- métiers de la santé
- traitement de l'eau ou des déchets
- laboratoires de recherche, laboratoires de contrôle
- métiers au contact d'animaux vivants ou morts...
- crèches, écoles primaires, restauration
- ... tous les secteurs professionnels peuvent, à un moment ou à un autre, à des degrés divers, être touchés.

Prérequis :

Aucun prérequis



Le contenu

Contenu :

Identifier et comprendre les agents biologiques

- Définition du risque Biologique
- Identification et classification des agents biologiques
- Croissance, développement des agents biologiques
- Voies d'exposition et modes de transmission

Évaluer, prévenir et se protéger du risque Biologique

Contexte réglementaire et évaluation du risque biologique :

- Acteurs : service de prévention des risques, responsable sécurité, médecin du travail...
 - Différentes méthodologies d'Évaluation des Risques (activité, risque, tâches)
 - Transcription et traitement des résultats de l'évaluation via le Document Unique
- Prévention du risque biologique :
- Organisationnelle : règles d'hygiène et de sécurité, méthode de travail et Information au poste de travail
 - Technique : équipements de Protection Individuelle et Collectifs (EPI/EPC)



Les méthodes

Méthodes pédagogiques :

Exposés théoriques suivis de discussions
Travaux pratiques, mise en situation, étude de cas
Échanges d'expériences professionnelles

Modalités d'évaluation :

- Évaluation des acquis du stagiaire
- Évaluation de la satisfaction à chaud/à froid
- Validation par une attestation de formation

Intervenant :

Consultants formateurs expérimentés et habilités
Intervenant en Prévention des Risques Professionnels (IPRP) par la DREETS

Mention Inter/Intra :



Durée : 0,5 jour (3h30)

Dates & lieux : nous consulter

Tarif Inter : Non dispensé en Inter

Tarif Intra : nous consulter



Bon à savoir

« À la carte » : construisez votre parcours « gestion des risques professionnels »

EPRBIOS



Soyez certains que nous mettrons tous les moyens en œuvre pour répondre à toute demande spécifique liée à un handicap. Nous vous invitons à nous contacter directement pour étudier ensemble les adaptations nécessaires afin que vous puissiez suivre cette formation.

Pour plus d'informations :

EHA-formation@ftfr.eurofins.com – 09 69 37 01 02

<https://www.eurofins.fr/formation-en-hygiene-alimentaire/>